



SAVE
SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET
ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS

Association agréée, déclarée loi de 1901
 Président : Claude DUCAROUGE
 33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES
 Tél. : 01 39 54 69 14
 Courriel : claude.ducarouge@wanadoo.fr
 Site internet : www.save1.fr

Monsieur le Préfet
 Préfecture des Yvelines
 1, rue Jean Houdon
 78000 Versailles

Lettre recommandée avec avis de réception

Versailles, le 28 mai 2015

Objet : Préparation du CDT Yvelines

Monsieur le Préfet,

SAVE est une association regroupant vingt associations totalisant environ 2500 adhérents, agréée au niveau départemental pour l'environnement et également comme association locale d'usagers.

Le rapport de la commission d'enquête publique sur le CDT Yvelines publié, après sa signature le 4 mai, sur le site de la préfecture, soulève plusieurs observations.

1) Le rapport n'est pas mis en ligne dans son intégralité. Manquent les quatre annexes mentionnées en page 62, indispensables pour comprendre les contributions des différents acteurs. Ces annexes sont juridiquement indissociables du rapport. Nous en demandons communication par mise en ligne.

2) Le classement et l'analyse des contributions du public dans le rapport lui-même comportent de graves omissions. En particulier, l'inventaire des contributions commises par SAVE est fortement tronqué, dont ses contributions centrales. En outre, il n'y a pas trace de celles produites directement par les associations membres de SAVE, ni de celles des entreprises installées à SQY. Ces occultations systématiques mettent en cause la validité de l'enquête. Nous demandons une rectification par reprise du rapport avec pointage précis des observations formulées puis des constats sur les réponses éventuelles fournies.

3) Le rapport est d'une superficialité inacceptable. Une fois les pages dédiées à la procédure passées (les 30 premières pages sur les 62 du rapport), on assiste au recopiage ou à la paraphrase de parties du dossier, sans réelle étude des observations. Il ne reste qu'une portion très congrue, tant pour les observations du public que pour celles déjà présentées dans le dossier, comme les études complémentaires urgentes réclamées par l'Autorité

environnementale ou par les rédacteurs du CDT eux-mêmes, alors qu'une enquête publique a pour objet de recueillir les observations du public et des institutions pour tenter d'améliorer valablement le projet. Un exemple concernant l'environnement : les éléments argumentés apportés par SAVE, Yvelines Environnement et Versailles Environnement et Initiatives ne sont même pas mentionnés. Nous demandons des explications sur cette absence d'écoute délibérée qui ne respecte pas les objectifs et modalités d'une enquête publique.

Nous attirons également votre attention sur la différence majeure avec l'enquête publique relative au CDT Essonne où la commission d'enquête a repris point par point les observations du public. Cela est vérifiable sur le site de la préfecture de l'Essonne.

4) Considérant que le CDT est un outil majeur pour le développement de notre territoire, il nécessite une gouvernance irréprochable et une vraie concertation, loyale et transparente. En l'état, le CDT Yvelines présenté ne peut être mis au vote dans les assemblées locales devant approuver des engagements financiers. Un nouveau contrat va devoir être construit et formalisé. Notre association agréée demande à être associée aux préparatifs de cette nouvelle version du CDT, avec les autres acteurs locaux également oubliés dans les travaux préparatoires des deux années passées.

Dans l'attente des réponses à ces différents points, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre respectueuse considération.

Claude Ducarouge
président de SAVE

PJ : nos deux contributions finales à l'enquête publique et des précisions sur l'analyse du rapport de la commission d'enquête sur le CDT Yvelines en date du 4 mai 2015.

Copie à :

Cabinet de Madame Ségolène Royal

Hôtel de Roquelaure
246, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

M. Philippe Ledenvic, Autorité environnementale

Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)
Tour Séquoïa
92055 La Défense cedex

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Versailles

56, Avenue de St Cloud
78000 Versailles